



CONVOCAION À L' INTENTION DES ATHLETES

Description de la mission	Detail
Objet	Championnat de France par Équipe
Date	Du vendredi 20 au dimanche 22 mai
Lieu	Castres
Nombre de participants	16 (1 directeur de séjour, 1 juge, 2 accompagnateurs, 11 athlètes en compétition, 1 parent spectateur)

- Détails du déplacement :

RDV ALLER	Date	Vendredi 20 mai entre 7h00 et 8h30 selon les directives de l'entraîneur
	Lieu	Azur Arena Antibes
RDV RETOUR	Date	Dimanche 22 mai vers 16h (infos sur le groupe WhatsApp)
	Lieu	Azur Arena Antibes

Déplacement Aller	2 Minibus Antibes - Castres (conduits par 3 membres comité directeur + entraîneur)
Lieu de compétition	Cosec Lameilhe 139 Rue Goya, 81100 Castres
Hébergement	MERCURE CASTRES L'OCCITAN 201 Avenue Charles de Gaulle 81100 CASTRES T +33(0)5 63 35 34 20
Déplacement Retour	2 Minibus Castres - Antibes (conduits par 3 membres comité directeur + entraîneur)

- **A prévoir:**

Participation aux frais de déplacement :

Une participation de 139 euros est demandée. Cette somme est à régler au club avant le 20 mai 2022 par chèque à l'ordre de OAJLP TGA ou par virement (indiquez "CASTRES" et le nom de votre enfant au dos du chèque ou sur le virement)

Notez que le club participe également intégralement à la quote part entraîneur et à plus de 50% sur le déplacement de votre enfant.

En contrepartie de cette participation, votre enfant sera sollicité pour participer à la vie associative du club (l'entraîneur le préviendra).



Recommandations concernant les bagages pour le voyage :

Chaque participant peut emmener un bagage à mettre dans le coffre du minibus et un sac à dos à prendre dans le bus.

Argent de poche: Vous pouvez confier de l'argent de poche à votre enfant qui sera sous sa responsabilité.

Ne pas oublier :

1. **Pique-nique pour le vendredi midi**
1. Carte d'identité
2. Les tenues et Matériel d'entraînement selon les recommandations de l'entraîneur
3. Strap si besoin

Bon déplacement à tous !